

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 26.10.20

L'an 2020, le 26.10.20 à 18h00, s'est tenue une séance du Comité Syndical à l'Espace Saint Mamet sur la commune de Saint Estève et convocation du président sortant envoyée dès le 16 septembre aux délégués titulaires du SMTBV ainsi qu'aux conseillers communautaires non titulaires (loi informatique et liberté). Toutes les pièces et annexes utiles et nécessaires à la séance, ont été transmises avec les convocations

Etaient présents :

PMMGU	Présents	Mme Cécile MARGAIL- MM Jean-Paul BILLES - Charles DURAND - Jean-Luc GAMEZ- Roger CARRIDO - Gilles GUILLAUME - Frédéric GUILLAUMON - Stéphane LODA - Théophile MARTINEZ - Pierre PARRAT- Patrick PASCAL- Jacques PALACIN- Rémi GENIS- Georges PUIG - Robert VILA
	Absents et suppléés	M. Jean-Louis CHAMBON Jean-Louis suppléé par M. Gilles TRILLES M. Max TIBAC suppléé par Mme Christine RODRIGUEZ M. Fabrice TIGNERES suppléé, par M. Georges PAYROU
	Absents et excusés	Mme Aurélie PASTOR-BARNEOUD Mme Armelle REVÈL FOURGADE MM. Alain TROUSSEU- Patrick GOT
C. C. DES ASPRES	Présents	MM. Jérôme DE MAURY - Bernard LEHOUSINE
C. C. ROUSSILLON CONFLENT	Présents	MM. Alain DOMENECH - René LAVILLE - Gérard SOLER
	Absent et excusé	M. Marc BIANCHINI
C.C. CONFLENT CANIGOU	Présents	MM. Daniel ASPE- Henri GUITART- Bernard LAMBERT
C.C. CORBIERES SALANQUE MEDITERRANEE	Absents et excusés	MM. Jérôme PALMADE- Marc PETIT
C.C. PYRENEES CATALANES	Présent	M. Jean-Pierre ASTRUCH
C. C. PYRENEES GERDAGNE	Présent	M. Christian PAILLARES
C.C. HAUT VALLESPER	Absent et excusé	M. Alain MALIRACH

Participaient également à la séance :

M. Fabrice CAROL - Directeur des services

Mme Christel RICART - Responsable pôle administratif
Mme Brigitte COUDERC - Assistante

M. David RIPOLL - Directeur Service Technique

Mme Ava Hervieu - Chargée de mission GEMA
Mme Floriane LE-MOING - Chargée de mission PGRE

Mme Lorie VERGNES - PMMCU

- Ouverture de la séance

Il est 18h00 lorsque Monsieur Pierre PARRAT, président, ouvre la séance, et accueille les délégués en les remerciant de leur présence. Après avoir remercié la ville de Saint Estève et son Maire Robert VILA pour la mise à disposition d'une salle adaptée au contexte sanitaire, il accueille et présente Monsieur Jean Marie BIERME, Comptable public, trésorerie de Perpignan.

- Quorum

Avec 28 présents pouvant prendre part aux votes, le quorum est constaté.

- Secrétaire de séance

Le comité désigne Madame Christine RODRIGUEZ comme secrétaire de séance.

....

Le président souhaite la bienvenue aux deux nouveaux délégués, Messieurs Rémi GENIS (Perpignan/PMMCU) et Jacques PALACIN (Perpignan/PMMCU) qui remplacent à compter de ce jour (délibération PMMCU du 15 octobre 2020 n°2020/10/115-2) Messieurs Jean Claude PINGET (Perpignan/PMMCU) et Gérard RAYNALD (Perpignan/PMMCU) en tant que délégués titulaires dans le collège des (22) représentants de PMMCU. Le comité prends acte de ce changement et le comité syndical est confirmé complet.

I. Approbation du compte rendu du comité syndical du 22.09.2020

- adopté à l'unanimité.

II. Informations au comité

- le président informe des décisions prises jusqu'à la séance de ce jour.

III. Approbation du règlement Intérieur

- le président présente le projet de règlement intérieur : adopté à l'unanimité.

IV. Approbation de la charte financière

- le président présente le projet de charte financière : adopté à l'unanimité.

V. Désignations des délégués aux organismes extérieurs

- Après en avoir délibéré, le comité syndical, désigne et habilite à l'unanimité (main levée) :

Mr. Alain TROUSSEU pour représenter le SMTBV à la CLE du SAGE des nappes plaine du Roussillon.
Mr. Henri GUITART pour représenter le SMTBV au comité de rivière du bassin versant de la Têt.
Mr. Patrick PASCAL pour représenter le SMTBV à l'AURCA et Mr. Gérard SOLER (Baho) suppléant.
Mr. Georges PUIG pour représenter le SMTBV à la SPL.

VI. Création de la commission (gros) travaux et désignations

- Conformément à la composition et au rôle de la commission définie dans les statuts (Art.12.3)
- Après en avoir délibéré, le comité, décide à l'unanimité d'installer la commission comme suit :

Commission Travaux	Membre 1	PMMCU	Jean Paul BILLES (Pézilla)
	Membre 2	C.C. Roussillon Conflent	Gérard SOLER (Corbère cabanes)
	Membre 3	C.C. des ASPRES	Bernard LEHOSSINE (Thuir)
	Membre 4	C.C. Corbières Salanque	Jérôme PALMADE (Pia)
	Membre 5	C.C. Conflent Canigou	Bernard LAMBERT (Prades)
	Membre 6	C.C. Pyrénées Catalanes	Jean Pierre ASTRUCH (la Llagone)
	Membre 7	C.C. Pyrénées Cerdagne	Chistian PALLARES (Angoustrine)
	Membre 8	C.C. Haut Vallespir	Alain MALIRACH (la Bastide)

VII. Création des commissions géographiques et désignations

- Conformément à la composition et au rôle des commissions définies dans les statuts (Art.12.2)
- considérant qu'elles ont vocation à inviter l'ensemble des maires du secteur lorsqu'elles se réunissent
- Après en avoir délibéré, le comité décide à l'unanimité d'installer les commissions comme suit :

COMMISSION AMONT (du barrage de Vinça) : Elus référents
Daniel ASPE (maire Escaro/CC Conflent Canigou)
Jean Pierre ASTRUCH (maire la Llagone / CC Pyrénées Catalanes)
Henri GUITART (VP3 Conflent Canigou, Bernard LAMBERT (Conflent C.)

COMMISSION AVAL RIVE GAUCHE (aval du barrage de Vinça) : Elus référents
René LAVILLE (maire Corneilla la rivière/ CC Roussillon Conflent)
Patrick PASCAL (maire Villeneuve la rivière / PPMCU)
Alain TROUSSEU (VP1 PPMCU), Jean Paul BILLES Patrick GOT, Jean Luc GAMEZ

COMMISSION AVAL RIVE DROITE (aval du barrage de Vinça) : Elus référents
Roger GARRIDO (maire st Feliu d'Avall / PPMCU)
Marc BIANCHINI (maire Rodes / CC Roussillon Conflent)
Jérôme De MAURY (VP4 Aspres), Alain DOMENECH (VP2 Roussillon C.)

VIII. Création des commissions thématiques

- Sur proposition du président,
- Après en avoir délibéré, le comité syndical crée les commissions thématiques suivantes :

1. commission "eau - énergle" : hydroélectricité, photovoltaïque ./.
2. commission "changement climatique et ressource en eau" : retenues collinaires ./.
3. commission "PGRI / SLGRI" : stratégie du risque inondation, lien risque/urbanisme ./.
4. commission "communication/sensibilisation" : public, scolaires, élus et riverains./.
5. commission "valorisation et innovation" : réappropriation des berges et cours d'eau ./.
6. commission " pistes d'accès et servitudes" : gestion des pistes ouvertes ou non au public ./.

- Chaque élu du comité syndical peut s'inscrire sur les listes qui circulent pendant la séance.

IX. Fixation du dépôt des listes de candidats à la CAO

- Vu le CGCT et sur proposition du président,
- Après en avoir délibéré, le comité valide à l'unanimité les conditions de dépôt des listes

X. Election des membres de la CAO

- Vu le CGCT et sur proposition du président,
- Après en avoir délibéré, le comité décide à l'unanimité d'installer la CAO comme suit (liste entière) :

CAO	1	titulaire	Alain TROUSSEU
	2	titulaire	Stéphane LODA
	3	titulaire	Frédéric GUILLAUMON
	4	titulaire	Marc BIANCHINI
	5	titulaire	Daniel ASPE
	1	suppléant	Bernard LEHOSSINE
	2	suppléant	Marc PETIT
	3	suppléant	Jean Pierre ASTRUCH
	4	suppléant	Christain PALLARES
	5	suppléant	Alain MALIRACH

XI. Création de la commission MAPA

- Sur proposition du président, dans un objectif de transparence et bonne gestion de l'achat public
- Après en avoir délibéré, le comité décide à l'unanimité de créer une commission MAPA comme suit

La commission est constituée des mêmes membres que la CAO mais intervient sur toute procédure :
≥ 40k€ HT et ≤ 50k€ HT pour les marchés de fournitures et services.
≥ 40k€ HT et ≤ à 100 k€ HT pour les marchés de travaux.

XII. Adoption du règlement de la CAO et commission MAPA

- Vu le CGCT et sur proposition du président,
- Après en avoir délibéré, le comité valide à l'unanimité le règlement

XIII. Fixation des indemnités du président et des vice-présidents

- Vu le CGCT et sur proposition du président, vu le cumul de population > 200 000 hab.
- Adopté à l'unanimité

XIV. Remboursement des frais de déplacement des élus

- Vu le CGCT et sur proposition du président, considérant la clause des 25km
- Adopté à l'unanimité

XV. Approbation de la convention avec le préfet pour les actes dématérialisés

- Sur présentation du président,
- Adopté à l'unanimité

XVI. Approbation de la convention avec les syndicats du Réart, Tech et Agly pour l'OTRI

- Sur présentation du président,
- Adopté à l'unanimité.

XVII. Approbation de la convention de partenariat avec RTM (projet Vernet les Bains)

- Sur présentation du vice-président Jérôme De MAURY,
- Adopté à l'unanimité.

XVIII. Approbation de l'avenant au contrat rivière

- Sur présentation du vice-président Henri GUITART,
- Après avoir entendu l'exposé de la chargée de mission GEMA du SMTBV
- Le comité confirme à l'unanimité l'engagement du SMTBV dans le contrat de rivière
- Le comité approuve à l'unanimité l'avenant à l'unanimité
- Le comité autorise le président à prendre toutes les dispositions nécessaires à la résolution

XIX. Avis sur le classement ZRE de la Têt aval et déclassement des nappes quaternaires

- Sur présentation du vice-président Alain DOMENECH
- Après en avoir délibéré, le comité décide à l'unanimité
d'émettre un avis défavorable au classement ZRE de la Têt aval
d'émettre un avis favorable au déclassement ZRE des nappes quaternaires
- L'avis, argumenté, sera transmis ; EPCI membres, partenaires et institutions, dont le préfet de bassin

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie l'assemblée et invite les délégués à partager le verre de l'amitié. La séance est levée à 19h15.

La secrétaire,

Mme Christine RODRIGUEZ

